

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00316

TRAVAUX DE RENFORCEMENT : LE PLATEAU DE LA BARBANCHE - DÉFENSE INCENDIE INTERCOMMUNALE ET DISSIMULATION DE RÉSEAU DE COMMUNICATION EN LIMITE DE TERRITOIRE ENTRE LA COMMUNE DE LA VALLA EN GIER ET LA COMMUNE DE SAINT-ETIENNE - ROCHETAILLÉE - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 24 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 122

Nombre de présents : 67 Nombre de pouvoirs : 24 Nombre de voix : 91

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE, Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Ingrid ARNAUD, M. Mme Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ. Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Bruno CHANGEAT, Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE. M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS. M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON. GOURBEYRE, Mme Ramona **GONZALEZ** GRAIL, Mme Marie-Christine M. Daniel GRAMPFORT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON, Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Brigitte REGEFFE,

RECU EN PREFECTURE

Le 07 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20240530-D202400316I0

Date de mise en ligne : 07 juin 2024

Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU représenté par Mme Françoise BOULAT, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Jacques VALENTIN

Pouvoirs:

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER, Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE, Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY, M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER, M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA, Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL, M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à M. Olivier LONGEON, M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA, M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL, Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE, Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE, Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Siham LABICH, M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Thierry NITCHEU, Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET, Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON, M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER. Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Laura CINIERI, Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE, M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER, M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Julien LUYA, Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, Μ. Abdelouahb BAKLI, Μ. Mme Michèle BISACCIA, M. Patrick BOUCHET, Mme Stéphanie CALACIURA, CHALAND, Christophe M. André CHARBONNIER, M. Philippe Mme Véronique FALZONE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Louis-Jean FONTBONNE, Mme GOUTELLE, M. Yves M. Jérôme GABIAUD, Marie-Eve LECOCQ. MARMORAT, Mme Fabienne M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE. Mme Evelyne ORIOL. Μ. Marc PETIT, M. Jacques PHROMMALA, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gérard TARDY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

TRAVAUX DE RENFORCEMENT : LE PLATEAU DE LA BARBANCHE - DEFENSE INCENDIE INTERCOMMUNALE ET DISSIMULATION DE RESEAU DE COMMUNICATION EN LIMITE DE TERRITOIRE ENTRE LA COMMUNE DE LA VALLA EN GIER ET LA COMMUNE DE SAINT-ETIENNE - ROCHETAILLEE - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de ses compétences Energie et Télécommunication et adhérant au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d'ouvrage des travaux de renforcement à la Barbanche – Défense Incendie Intercommunale sur la commune de La Valla-en-Gier.

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Etienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit : coût du projet actuel

Détail	Montant HT des travaux	Participation SEM
Renforcement du réseau électrique à la Barbanche Génie civil Télécom à la Barbanche	25 000 € 6 000 €	0 € 4 500 €
Total	31 000 €	4 500 €

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard de l'index INSEE TP12 relatif aux travaux d'électrification avec fournitures;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir;

- <u>la dépense correspondante sera imputée au budget Voirie , chapitre 204 - article 204182.</u>

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Mme Marie-Christine THIVANT ne prend pas part au vote.

Pour extrait, Le secrétaire de séance,

Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente,

Sylvie FAYOLLE